



Communiqué de presse jours de chômage en octobre : une fausse surprise

Lors de la réunion CE qui s'est tenue hier, la direction du site de PSA Mulhouse a annoncé deux jours de chômage, les 27 et 28 octobre prochains.

Cela pourrait avoir de quoi surprendre, après des mois d'heures supplémentaires (des samedis ont encore été travaillés les 20 et 27 août, tandis qu'un dimanche soir sera travaillé le 04 septembre, et un samedi le 17), et tout un premier semestre marqué par l'existence d'une équipe de production de fin de semaine (SD).

Mais cette annonce de chômage était, en réalité, hautement prévisible. Si la direction prend le prétexte d'une baisse inattendue des marchés pour le dernier trimestre, elle avait en fait planifié cet arrêt de production depuis fin 2015.

En effet, en décembre 2015, au moment de la discussion sur les congés et le temps de travail pour 2016, la direction prévoyait de positionner 3 jours de congés payés les 27, 28 et 31 octobre. Cela fait maintenant plusieurs années qu'elle arrête la production dans la plupart des usines à cette période, dans le seul but de baisser ses stocks de véhicules et de pièces, avant le bilan de fin d'année. Cette politique a d'ailleurs été écrite dans le premier accord de compétitivité signé par plusieurs syndicats en octobre 2013.

Dès qu'elle le peut*, elle tente ainsi de prendre les jours de congés payés – qui sont la propriété des salariés – pour les positionner, de force, à la fin du mois d'octobre. Mais si elle se rend compte qu'elle aura du mal à faire passer ce vol de congés auprès des salariés, qui ne souhaitent pas forcément avoir des congés à cette période, elle annonce des jours de chômage à la place.

En décembre 2015, elle a compris qu'elle ne pourrait pas opérer ce vol de 3 jours de congés. En début d'année, elle a donc annoncé qu'elle positionnerait un jour de congé le lundi 31 octobre. Et aujourd'hui, elle rajoute 2 jours de chômage les 27 et 28 octobre... ainsi qu'elle l'avait prévu dès le départ, pour arrêter la production pendant plusieurs jours et baisser les stocks.

Cette politique est la traduction, dans les faits, de la flexibilité maximale imposée par PSA, et combattue par la CGT, le seul syndicat qui n'a pas signé le deuxième accord de compétitivité avant les congés. Ce chômage de fin septembre, opéré dans de nombreuses usines du groupe, est une combine fiscale pour payer moins d'impôts, en faisant payer cet arrêt soit par les fonds publics, soit par les heures supplémentaires faites par les salariés, et provisionnées dans un compte.

PSA est une entreprise riche à milliards, les chiffres du 1^{er} semestre viennent encore de le prouver. Alors ce n'est pas aux salariés de payer la note et de faire des sacrifices, d'abord par des heures supplémentaires, ensuite par des jours de chômage qu'ils se payent eux-mêmes ! Quant aux intérimaires, ce chômage représente une perte inacceptable sur un salaire qui est déjà à un niveau très bas.

*en 2014, 2 jours de congés payés avaient été positionnés à Mulhouse les 30 et 31 octobre.

Mulhouse, le 31 août 2016

Pour la CGT PSA Mulhouse,
Julien Wostyn